



Le mot du Maire

Frayssinetoises, Frayssinetois,

En ce début d'année, le conseil municipal et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux : santé, bonheur, prospérité et vous invitent à la cérémonie des vœux le **samedi 11 janvier 2020 à 17h** à la salle des fêtes.

Les 15 et 22 mars, vous aurez à choisir une nouvelle équipe municipale pour un nouveau mandat de 6 ans. C'est un choix important qui engage l'avenir de notre commune. Il y a 6 ans je suis venu aider l'équipe ; je pense avoir rempli mon contrat et je transmettrai l'écharpe à un ou une autre.

Je remercie tous ceux qui ont œuvré pour le village.

Les Conseillers Départementaux pour leur aide dans l'attribution des subventions.

Le Président, le conseil communautaire et le personnel de la communauté de communes pour leur soutien dans nos projets et dans leur capacité à répondre efficacement dans les travaux et pour la reprise de plusieurs compétences ce qui nous soulage administrativement.

Je remercie les adjoints d'avoir assumé leur délégation avec efficacité, les conseillers pour leur assiduité aux réunions et leur implication dans les décisions.

Je remercie le personnel communal actif et retraité pour son aide précieuse dans la gestion de la commune et son sens du service public.

Je remercie tous ceux qui par leur engagement dans les associations ou dans leur bénévolat rendent plus facile la solidarité et l'entraide communale.

Remerciements à ceux qui ont participé à la création du bulletin municipal et à sa diffusion ; avec toute notre reconnaissance à Nadège Gomez qui en a été la cheville ouvrière pendant ces 6 années.

Je termine par un grand merci à Véronique, notre secrétaire, collaboratrice efficace, pour son aide à la gestion de notre commune.

Le Maire
Pierre MARLARD

Vigilance : vols à la roulotte

La gendarmerie signale une nouvelle méthode de vols à la roulotte.

Les malfaiteurs profitent des lotos pour fracturer les voitures afin de récupérer les adresses (sur les cartes grises par exemple) et se rendre aux domiciles aux fins de cambriolages.

Soyez vigilant. **Ne laissez aucun document dans les véhicules.**



Vie citoyenne

Inscription sur les listes électorales : chaque jeune ayant effectué les démarches de recensement citoyen, qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Pour les nouveaux arrivants sur la commune l'inscription doit être faite en mairie **jusqu'au 07/02/2020**.



Ecole

Le conseil communautaire réuni le 19/12/2019 a **approuvé à la majorité** (1 voix contre) **le réaménagement et la mise aux normes de notre école**, validé le coût prévisionnel et les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département. Le Président de la communauté de communes sera en charge de toutes les démarches nécessaires pour mener à bien ce projet.

Comme chaque année, la commune a participé au goûter de Noël organisé par l'école et l'association de parents d'élèves.

Cette année, à la demande des parents, la somme allouée habituellement à l'achat de friandises, a servi à l'achat de jeux collectifs pour l'école.

Plan Communal de Sauvegarde

Le contrôle opérationnel du Plan Communal effectué sur la commune le 15 novembre dernier, a permis de valider la pertinence du travail réalisé par la mairie. Réalisé pour la première fois, le PCS s'est révélé fonctionnel et opérationnel. Les élus, le personnel et les habitants présents ont toujours eu à cœur de remplir leur mission au mieux. A chaque difficulté une solution a été mise en œuvre pour obtenir le résultat recherché. Ce travail a été collégial, rapide et efficace. Tous les participants sont à remercier ; notamment nos nombreux amis anglais.

Etat civil

Décès : 01/11/2019 - Monsieur Daniel GERVAIS
01/12/2019 - Monsieur Jean SOUILLAC

Actions et projets

- ⇒ Les **travaux de reconstruction** de la maison incendié et de **construction de l'atelier municipal**, suivent leur cours.
- ⇒ L'escalier extérieur d'accès à l'étage de la mairie a été installé.
- ⇒ Un dossier a été déposé auprès du Département, de la Région et de l'Etat afin d'obtenir **des subventions** qui pourraient permettre de faire des travaux d'aménagement, d'isolation et de mise aux normes de l'étage de la mairie. Le projet déposé porte sur la création d'**une salle des associations** avec salle de réunions, sanitaires et pièce de stockage.
- ⇒ Les **travaux d'enfouissement des réseaux** aux Pattaris, débuteront le 04 janvier.

Depuis le 1er novembre 2019, **Frédéric MAISONHAUTE** est **embauché en CDI** par la commune comme agent technique dans la fonction publique.



Eclairage public

A compter du 1er janvier 2020, la commune **transfère à FDEL** (Fédération Départementale d'Energies du Lot) **la compétence éclairage public**.

Ce syndicat aura pour mission :

- la maîtrise d'ouvrage des installations nouvelles et existantes,
- la maintenance préventive et curative des installations,
- la gestion des contrats afférents au développement, au renouvellement et à l'exploitation des installations et réseaux.

Zoom sur Elections municipales 2020



Les **dimanches 15 et 22 mars 2020**, nous devons élire les 11 candidats qui constitueront la **nouvelle équipe municipale** pour 6 ans.

Les candidats (tes) **doivent déposer** leurs candidatures auprès de la Préfecture **au plus tard le 27/02**. Les déclarations de candidatures sont individuelles et valent pour les 2 tours. La candidature d'un groupe de candidats (liste) s'effectue par une personne dûment mandatée par chaque candidat qui dépose l'ensemble des candidatures individuelles. Il est possible de se présenter au second tour sans avoir été candidat au premier tour si et seulement si il n'y a pas eu suffisamment de candidats au premier tour.

Pour être candidat (te), il n'est pas nécessaire de résider sur la commune, en revanche **il faut justifier d'une attache** (article 228 du Code Electoral) :

- être inscrit sur la liste électorale de la commune,
- et/ou être contribuable de la commune depuis 5 ans.

Renseignements et liste des documents à fournir au secrétariat de la mairie



Calendrier des manifestations à venir



- 11 janvier** : vœux du Maire à la salle des fêtes à 17h00
25 janvier : loto des écoles à la salle des fêtes à 20h30
08 février : assemblée générale du comité des fêtes - salle des fêtes à 18h00
22 mars : fête du printemps organisée par l'association des parents d'élèves
12 avril : chasse aux œufs de Pâques organisée par le comité des fêtes à 16h00 au plan d'eau
17 avril : concert de Jazz organisé par l'association Patrimoine et Culture
09 février, 01 mars, 22 mars et 19 avril à 15h00 : **matchs du FFC** au stade de Frayssinet-le-Gélat

Vie citoyenne

Textiles, linge de maison, chaussures (TLC) se recyclent aussi !



Une seconde vie pour les TLC même usés ou déchirés c'est possible : tous les vêtements (y compris les chaussettes, collant, écharpe, gants, lingerie, ...), le linge de maison (drap, nappe, torchon, serviette, ...) et les chaussures (escarpins, sandales, bottes, baskets,...) déposés **PROPRES et SECS dans un SAC BIEN FERMÉ** dans les conteneurs de collecte **sont recyclés** et créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.



Que deviennent t'ils ?

Triés, les TLC réutilisables sont revendus dans des boutiques de seconde main, les autres sont recyclés. Après découpe, déchiquetage, effilochage et broyage, ils servent à produire des chiffons à usage industriel et ménager, des articles de feutre, rembourrage, isolation non-tissé, des matières premières secondaires ou de nouveaux TLC. **Plus d'infos : www.lafibredutri.fr**

Bibliothèque / Médiathèque

Journée portes ouvertes

Venez découvrir la médiathèque de Frayssinet-le-Gélat et rencontrer l'équipe de bénévoles !

Samedi 1er février 2020
10h30 - 12h30 et 14h00 - 16h00

Animations

25 mars à 10h30 : atelier pochoirs et présentation d'un tableau pour les plus petits proposé par les Ateliers des Arques.

22 avril à 10h30 : atelier pour apprendre à masser votre tout-petit, animé par Irène Piquet. Sur réservation (places limitées).



Demandez le bulletin par mail en envoyant un message à infosflg@orange.fr



4ème trimestre 2019
Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique